



**COMPTE-RENDU ET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 JUILLET 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le mardi 12 juillet à vingt heures,

Les membres du Conseil Municipal, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis, **sous la présidence de Monsieur Thierry CHRETIEN**, en mairie. Après avoir constaté que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance, et conformément à l'article L2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

Présents (14) : Philippe BAHIER, Églantine BAZEILLE, Christiane BÉCHU, Annie BEDOUET, Jean-Pierre BEUSNARD, Valérie BOITTIN, Mélanie BRANEYRE, Thierry CHRÉTIEN, Vincent DESSANDIER, Gaëlle GENEVRAIS, Dominique HAMON, Juliette HATTE, Serge MERIENNE, Gérard MILLET

Absents excusés (5) : Myriam DELANGLE, Christophe GOUABAULT, Elisabeth LAUNAY, David LEPECULIER, Patrick ROYER,

Secrétaire de séance : Eglantine BAZEILLE

Table des matières

1	Finances	2
	DCM n°26 / budget Commune : décision modificative n°1	2
2	Personnel	3
	DCM n°27 / promotion interne et modification du tableau des effectifs.....	3
3	Commande publique.....	3
	DCM n°28 / avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre La Bagagerie	3
	Commande de rénovation du bâtiment-hangar 2 rue de la gare	4
4	Culture – enfance - bâtiment.....	5
	Déménagement de la bibliothèque.....	5
5	Projet habitat et école : plan de financement, calendrier.....	6

ANNEXES

Conseil Municipal du mardi 12 juillet 2022

Mandature 2020/2026

1 Finances

DCM n°26 / budget Commune : décision modificative n°1

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables liées à l'activité de la commune.

Le Maire expose à l'assemblée que ces décisions modificatives restent conformes aux orientations budgétaires définies par la municipalité et le conseil Municipal lors de l'adoption du budget primitif.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE la décision modificative suivante :**

Décision modificative n°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2131-226 : Bâtiments 2022	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-225 : Matériel 2022	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	30 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-231-224 : Voirie 2022	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le budget des opérations d'investissement 2022 est donc modifié comme suit :

Opérations	Budget	Décision modificative	Budget après DM n°1
164 - CENTRE BOURG REVITALISATION	1 045 626,76 €	- €	1 045 626,76 €
175 - Cimetiere	3 500,00 €	- €	3 500,00 €
201 - Réseau de chaleur	204 183,52 €	- €	204 183,52 €
202 - Habitat Partagé	417 350,20 €	- €	417 350,20 €
211 - Espace jeunesse	20 499,44 €	- €	20 499,44 €
214 - Voirie 2021	4 600,00 €	- €	4 600,00 €
224 - Voirie 2022	18 000,00 €	20 000,00 €	38 000,00 €
215 - Matériel 2021	2 156,74 €	- €	2 156,74 €
225 - Matériel 2022	60 000,00 €	10 000,00 €	70 000,00 €
216 - Bâtiments 2021	5 304,90 €	- €	5 304,90 €
226 - Bâtiments 2022	175 000,00 €	- 30 000,00 €	145 000,00 €
221 - Ecole publique	219 180,00 €	- €	219 180,00 €
Sous-total opérations	2 175 401,56	0,00	2 175 401,56

Conseil Municipal du mardi 12 juillet 2022

Mandature 2020/2026

2 Personnel

DCM n°27 / promotion interne et modification du tableau des effectifs

Le Maire propose à l'assemblée délibérante :

1. Modification d'agent technique par suite d'une promotion interne

Considérant la proposition de promotion interne d'un agent technique qui a recueilli un avis favorable du comité technique.

En conséquence, le Maire propose :

- La suppression du poste d'adjoint technique principal à temps complet
- La création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet

2. Suppression de l'emploi d'agent postal communal et agent d'entretien

Considérant le départ en retraite de l'agent postal communal également agent d'entretien au sein de la commune. En conséquence, le Maire propose la suppression de l'emploi permanent à temps complet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'adopter les propositions du Maire
- De modifier le tableau des emplois et des effectifs en annexe
- Que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1^{er} septembre 2022

3 Commande publique

DCM n°28 / avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre La Bagagerie

Vu la délibération n° 38/2019 du 6 mai 2019 relative au choix du maître d'œuvre pour la requalification d'un interstice du centre-bourg de Saint-Denis de Gastines en Tiers Lieu ;

Vu la délibération n° 47/2019 du 17 juillet 2019 validant l'avenant n°1 en moins-value à ce marché de maîtrise d'œuvre portant le montant des honoraires de 111.540€ HT ;

Vu la délibération n°47/2020 du 10 septembre 2020 validant l'avenant n°2 en plus-value à ce marché de maîtrise d'œuvre portant le montant des honoraires à 129 050 € HT ;

Considérant l'article R2194-2 du Code de la Commande Publique précisant que le marché peut être modifié lorsque des services supplémentaires quel que soit leur montant, sont devenus nécessaires et ne figuraient pas dans le marché initial ;

Par suite des aléas listés ci-dessous :

- Démolition et reconstruction d'un mur porteur sur 3 niveaux pour cause d'affaiblissement majeur et irréparable constaté lors du curage
- Retard majeur de fourniture et pose des menuiseries extérieures
- Modifications du programme à la demande de la maîtrise d'ouvrage :

Conseil Municipal du mardi 12 juillet 2022

Mandature 2020/2026

- Modifications substantielles des aménagements paysagers
- Intégration d'un parking au projet
- Création d'un accès privé en limite sud des aménagements paysagers
- Autres modifications annexes inhérents à un projet de réhabilitation lourde

Le délai de réalisation des travaux est prolongé de 7 mois (réception début octobre 2022).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide de valider un avenant de 7 000 € HT (soit + 5,4%) au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la mission DET + OPC portant le marché à 136 050 € HT dont 72 065 € HT pour l'agence LEMOAL LEMOAL.

Commande de rénovation du bâtiment-hangar 2 rue de la gare

M. Le Maire rappelle que, lors du Conseil Municipal du 10 juin 2021 qui donnait suite à une négociation avec Monsieur Courteille Claude, un accord avait été trouvé pour faire un échange entre son bâtiment situé rue de la gare et le garage de la boulangerie situé rue Etienne.

La commune est désormais propriétaire du hangar de 83 m² situé au milieu de la parcelle de La Bagagerie.

Lors d'échanges en commission, il a été convenu de rénover ce bâtiment en changeant la toiture et en installant un bardage bois.

Yves COUTARD, artisan couvreur, a proposé le devis suivant :

Couverture et bardage garage - Tiers lieu					
Qté	Unit	Description	T.V.A	P.U	TOTAL HT
1	F	Pose échafaudage	2	752,64	752,64
117,6	m ²	Dépose ancienne couverture	2	6,00	705,60
117,6	m ²	Couverture tôles anti-condensation 75/100	2	40,00	4 704,00
1	u	Plue value tôles polycarbonate	2	126,00	126,00
11,63	ml	Faitage tôles planes	2	28,00	325,64
5	ml	Bavette tôles planes avec solin ciment contre le mur	2	55,00	275,00
14,6	ml	Capotage tôles planes sur rives	2	30,00	438,00
23,26	ml	Gouttière zinc Ø 25	2	30,00	697,80
3,8	ml	Tuyau descente en zinc Ø 80 (partie arrière)	2	25,00	95,00
73,6	m ²	Dépose de l'ancien bardage	2	6,00	441,60
1	F	Démolition mur parpaings fait par les agents de la commune	2	0,00	0,00
15,72	m ²	Ossature bois 45x145 raboté	2	49,00	770,28
1,395	m ³	Doublage bois sur ossature métallique pour fixer le bardage	2	1600,00	2 232,00
89,5	m ²	Bardage douglas phénix CL 3,2. incolore	2	71,00	6 354,50
18,76	ml	Cornière douglas 68x68	2	20,00	375,20
1	u	Une porte simple et une porte double y compris ossature, bardage, serrures et quincaillerie	2	1382,95	1 382,95
		Variante			
		Couverture tôles anti-condensation 63/100 : 38€ HT le m ²			
		Bardage châtaigné 126€ HT le m ² (délais de livraison 6 mois)			
			TOTAL H.T 20%		19 676,21 €
			TVA 20%		3 935,24 €
			TOTAL TTC		23 611,45 €

En cas d'acceptation de votre part, veuillez nous retourner un exemplaire de ce devis, daté et signé accompagné de la mention manuscrite : "Devis reçu avant exécution des travaux"

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide de valider le devis de réfection de la toiture et de réalisation d'un bardage bois pour un montant de 19 676,21 € HT auprès de l'entreprise Coutard.

Conseil Municipal du mardi 12 juillet 2022

Mandature 2020/2026

4 Culture – enfance - bâtiment

Déménagement de la bibliothèque

En raison de problèmes structurels dans le bâtiment du presbytère qui abrite le service jeunesse et la bibliothèque et également en raison d'un manque d'espace disponible pour les activités du centre de loisirs, il est prévu de déménager la bibliothèque.

Les options évoquées le 27 juin en commission culture sont présentés au Conseil Municipal :

THEMES	BAGAGERIE			BELLEVUE			MAIRIE		
	Atouts	Inconvénients	Remarques	Atouts	Inconvénients	Remarques	Atouts	Inconvénients	Remarques
Localisation	1	0	Central / Bourg - proche école	1	1	Excentré / bourg - éloigné écoles // Mais face salle de sport (mercredi = familles) + proximi = clientèle	1	0	Central / Bourg
Accessibilité	1	0	Parking / plain pieds	1	0	Parking / plain pieds	1	0	Parking / plain pieds / accès sans passer par la maine
Visibilité	1	0	Vitrine sur la rue	0	1	Signalétique à prévoir	1	0	Signalétique à prévoir
Espace public / Collections	0	1	moins de collections	0	1	moins de collections	1	0	Salle des mariages assez grande pour l'ensemble des rayonnages
Espace travail interne-bureau	0	1	Pas de local pour matériel / travail interne : catalogage, équipement, gestion... /	0	1	éloignement entre les pièces et nécessité de ne pas faire trop de bruits dans les couloirs	1	0	Pièce côté cour pour stockage et travail interne
TOTAL	3	2		2	4		5	0	

Lors de l'échange en Conseil Municipal, plusieurs options sont à ce jour écartées :

- **Déplacement à la mairie** : ça bloquerait de trop nombreux usages, cette option ne serait possible que temporairement alors que dorénavant la solution évoquée est plutôt de déménager la bibliothèque du presbytère sur du moyen/long terme.
- **Déplacement à la Bagagerie** : l'espace disponible n'est pas assez important et ça risque également de bloquer divers usages envisagés.
- **Maintien au presbytère** : cette solution d'attente ne permet pas dans l'immédiat de réaliser les travaux nécessaires. A moyen et long terme, ceci ne solutionne pas la problématique de manque de place pour le service jeunesse et pour la salle de sieste.

La question du **déplacement à Bellevue multi-activités** est également envisagée. Les réticences à ce projet qui ont été évoquées en commission sont les suivantes :

- Superficie disponible est trop faible (50 m²) ou alors, si utilisation de plusieurs pièces, ce serait peu pratique et opérationnel ;
- Situation géographique considérée comme éloigné du centre-bourg (notamment pour les déplacements à pied des écoles, des assistantes maternelles ou des habitants du centre-bourg)

Même si à ce jour, la superficie disponible est trop faible (50 m²), des travaux pourraient être envisagés afin de rassembler la salle de réunion et le cabinet de l'esthéticienne pour augmenter la surface disponible et atteindre jusqu'à 90 m² maximum.

Ce rassemblement n'est possible qu'à condition de déplacer le cabinet et la salle d'attente de l'esthéticienne en lieu et place de l'ancien cabinet d'ostéopathe et du bureau de taxi Méret.

La solution privilégiée après vote du Conseil Municipal (11 voix pour et 3 abstentions) est de déménager la bibliothèque à Bellevue multi-activités à l'issue de travaux d'agrandissement de l'actuelle salle de réunion. Cela étant, il faut se laisser le temps de la concertation avec les professionnels présents, notamment l'esthéticienne puis de réaliser les travaux. Aussi, il s'agit d'une solution temporaire qui n'exclut pas le fait de continuer à réfléchir à un projet plus consensuel dans le centre-bourg ou un retour au sein du pôle enfance-jeunesse.

Conseil Municipal du mardi 12 juillet 2022

Mandature 2020/2026

5 Projet habitat et école : plan de financement, calendrier

Présentation des choix techniques et financier pour orientations, précisions sur le contrat de maîtrise d'œuvre, proposition d'un nouveau calendrier

Lors de la commission du 27 juin dernier, un nouveau projet a été présenté. La commission a donné l'avis suivant :

- **Base** : accord pour tous les choix retenus dans la note technique et économique avec seulement quelques modifications sur le lot aménagement extérieur :
 - o Pour le T2 et le studio, terrasses privatives retenues mais sans aménagement d'espaces verts (pas de décroulage de l'enrobé),
 - o Pour le T5, volonté de privilégier un usage mixte des espaces verts de l'école le soir et le week-end plutôt que de supprimer l'enrobé entre les deux portails actuels pour faire un espace vert. A l'issue de cette commission, une discussion a été menée avec la directrice de l'école publique qui a donné son accord pour cette option à condition que les membres de la collocation laissent l'espace propre après chaque passage.
 - o Préau : orientation de la commission pour une toiture en bac acier
- **Variantes/options** : souhait de changer toutes les menuiseries et de retenir la régulation centralisée

Il a également été demandé d'inclure dans la note économique détaillée l'aménagement mobilier :

- Au RDC cuisine et électroménager
- À l'étage, tout le mobilier (cuisine, électroménager mais aussi tables, chaises, meubles, lits...)

La SCIC Idées a donc refait une proposition de note technique et économique sur cette base.

Ecole	Bâtiment	101 173,88 €	167 832,88 €	16,26%
	Aménagements extérieurs	28 900,00 €		4,65%
	Préau	37 759,00 €		6,07%
Habitat	Bâtiment (avec variantes)	415 344,31 €	454 241,31 €	66,77%
	Aménagements extérieurs	38 897,00 €		6,25%
		622 074,19 €		622 074,19 €

Ce nouveau chiffrage modifie les plans de financement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide le nouveau plan de financement comme suit :

Conseil Municipal du mardi 12 juillet 2022
Mandature 2020/2026

PROJET CONCERNÉ		Dépenses						Recettes				
		TYPE DE DÉPENSE	DÉTAIL DE LA DÉPENSE	HT	HT	TTC	TTC	Organismes	Montants	Subventions	%	
HABITAT PARTAGÉ	Maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre projet habitat	32 798 €	oui	32 798 €	6 480 €	60 000 €	Leader Subvention maîtrise d'œuvre et étude projet habitat	40 000 €	40 000 €	80,00%
		Etudes	Etude de faisabilité	5 400 €	oui	6 600 €	39 358 €					
			Diagnostic énergétique	1 200 €	oui		1 440 €					
		Contrôle technique et SPS	Contrôles techniques-SPS	4 775 €	oui	4 775 €	5 730 €					
		Aménagement local vélo	local vélo et rangement matériel de sport	5 827 €	oui	5 827 €	6 992 €					
	Sous-total dépenses études et MOE HABITAT			50 000 €		50 000 €	60 000 €	60 000 €	Sous-total recettes	50 000 €	50 000 €	100,00%
	Marché de travaux mutualisé avec le projet "habitat partagé"	Travaux habitat marché bâtiment 8/10 rue de la gare + terrasses	Bâtiment	415 344 €	oui	415 344 €	498 413 €	545 090 €	ETAT -DSIL Subvention Tiers Lieu + logements associés (habitats partagés)	104 707 €	290 979 €	23,05%
				Contrat de Territoire Département volet habitat	50 000 €							
		marché de travaux sauf lot 8	Aménagements extérieurs	38 897 €	oui	38 897 €	46 676 €	Région : aide aux projets de logements locatifs communaux Demande en cours : subvention habitat	136 272 €	30,00%		
				Sous-total dépenses travaux habitat partagé			454 241 €	454 241 €	545 090 €	545 090 €	Sous-total recettes habitat	454 241 €
Autofinancement							163 262 €	163 262 €	35,94%			
ÉCOLE PUBLIQUE	Marché de travaux mutualisé avec le projet "habitat partagé"	Travaux bâtiment rue de la Gare* Lot 8 marché de travaux	Salle de sieste et motricité aux normes ERP et accessible	101 174 €	oui	167 833 €	201 399 €	ETAT-DSIL - plan de relance Demande en cours subvention école	101 193 €	137 723 €	51,93%	
			Aménagements extérieurs Lot 8 marché de travaux	Préau de 50m²	37 759 €							45 311 €
		Aménagements extérieurs	28 900 €		34 680 €							
	Hors contrat de maîtrise d'œuvre et hors marché de travaux	Local vélo/rangement	local vélo et rangement matériel de sport	7 500 €	oui	7 500 €	9 000 €	9 000 €	Subvention Région Demande en cours dans le cadre de l'AAP Fonds Régional Jeunesse et Territoires	36 530 €	18,75%	
		Travaux bâtiment rue St Georges* aménagement bâtiment rue St Georges et local rangement	Aménagements intérieurs bâtiment (placards, extension bureau) + local rangement	6 785 €	oui	19 528 €	8 142 €	23 434 €				
			Aménagement toilettes maternelles	12 743 €		15 292 €			Autofinancement	57 138 €	57 138 €	29,32%
Total dépenses école publique			194 861 €		194 861 €	233 833 €	233 833 €	Sous-total recettes école	194 861 €	194 861 €	100,00%	
TOTAL HABITAT + ÉCOLE			Dépenses	699 102 €	699 102 €	838 923 €	838 923 €	Recettes	699 102 €	699 102 €	100,00%	

Conseil Municipal du mardi 12 juillet 2022

Mandature 2020/2026

NOM	PRÉNOM	Signature
BAHIER	Philippe	
BAZEILLE	Églantine	
BÉCHU	Christiane	
BEDOUET	Annie	
BEUSNARD	Jean-Pierre	
BOITTIN	Valérie	
BRANEYRE	Mélanie	
CHRÉTIEN	Thierry	
DELANGLE	Myriam	Excusée
DESSANDIER	Vincent	
GENEVRAIS	Gaëlle	
GOUABAULT	Christophe	Excusé
HATTE	Juliette	
HAMON	Dominique	
LAUNAY	Elisabeth	Excusée
LEPÉCULIER	David	Excusé
MÉRIENNE	Serge	
MILLET	Gérard	
ROYER	Patrick	Excusé

ANNEXES

lot	Désignation	montant HT de base	Commentaires	Variantes/options possibles	
				désignation	Montant HT
01	DEMOLITION- GROS-CŒUVRE - MAÇONNERIE	59 064,80 €	Chiffrage en base d'un plancher béton à l'étage	Plancher bois : coût équivalent au plancher béton	
02	MENUISERIES EXTÉRIEURES	17 184,00 €	Changement des menuiseries les plus anciennes à l'étage (facade est) et des portes-fenêtres RDC (rendu nécessaire par l'isolation du plancher RDC)	Changement de toutes les menuiseries pour un montant en plus-value de 12 890 €	12 890,00 €
03	ENDUIT & JOINTS	28 490,00 €	Réalisation d'un dégrossi mortier batard (chaux et ciment) sur les murs intérieurs pour avoir un support propre avant pose du placo et améliorer le confort hygrométrique. Sur certaines zones, des joints ciment extérieurs pourraient également être piquetés en pied de mur afin d'améliorer les échanges avec l'extérieur et éviter les problèmes d'humidité.	1. Piquetage des joints ciments extérieurs pour remplacement en joints chaux pour améliorer encore le confort thermique et hygrométrique : + 40 040 € 2. Isolation chaux/chanvre en intérieur : + 106 800 €	146 840,00 €
04	PLATRERIE-ISOLATION-MENUISERIE INTERIEURE	109 046,75 €	Isolation conséquente afin d'obtenir un bon niveau de résistance thermique Isolation dans les combles sur plancher avec contre-solivage. Accès comble par une trappe escamotable.	Isolation thermique par l'extérieur pour améliorer la résistance et le confort thermique et pour un gain de place en intérieur	84 255,00 €
05	ÉLECTRICITÉ	41 380,00 €	Distinction nécessaire entre les réseaux école et habitat (2 TGBT) + sous-compteurs	Mise en place panneaux solaires et panneaux photovoltaïques pour autonomie ECS et production élec	37 400,00 €
06	PLOMBERIE SANITAIRE / SOLAIRE	24 855,00 €			
07	CHAUFFAGE - VENTILATION	50 386,00 €	Raccordement sur la chaufferie bois granulés 2 centrales de traitement d'air double flux (ventilation salle de sieste doit être distincte) pour un bon confort thermique et une économie d'énergie optimum	Régulation terminale chauffage centralisée	4 198,00 €

Variantes/options possibles

ANNEXES

lot	Désignation	montant HT de base	Commentaires	désignation	Montant HT
08	ÉCOLE SALLE DE REPOS (ERP école) PRÉAU AMENAGEMENTS EXTERIEURS	167 832,88 €	Nécessité de chiffrer l'école à part pour les dossiers de subventions Tout est inclus dans ce lot (menuiseries, isolation/plâtrerie, élec, plomberie, chauffage/ventilation, peinture, revêtement de sol) Le mobilier et l'électroménager de la salle de repos sont également inclus dans ce lot Préau (40 000 €) + dalle béton + ouverture muret + cheminement piéton + aménagements paysagers + clôture + enrobé cour et trottoirs + bordures + parterres/arbustes		
09	PEINTURE - FAIENCE	30 298,40 €			
10	REVETEMENT SOL DUR	18 037,96 €	Tous les sols sont chiffrés en PVC	A voir s'il y a un souhait de surfaces carrelées ou parquet/ Pas de variante chiffrée pour l'instant	
11	AMENAGEMENTS EXTERIEURS HABITAT	38 897,00 €	Chiffrage des terrasses privatives + une rampe d'accessibilité PMR + clôtures + portail		
12	MOBILIER - ELECTROMENAGER	19 513,40 €	Au RDC cuisine et électroménager À l'étage, tout le mobilier (cuisine, électroménager mais aussi tables, chaises, meubles, lits...)		
TOTAL		604 986,19 €			285 583,00 €

ANNEXES

lot	Désignation	montant HT de base	Proposition de la commission		Nouveau montant avec variantes/options
			désignation	Montant HT	
01	DEMOLITION- GROS-CŒUVRE - MAÇONNERIE	59 064,80 €	Conserver l'offre de base avec plancher béton		59 064,80 €
02	MENUISERIES EXTÉRIEURES	17 184,00 €	Retenir le changement de toutes les menuiseries	12 890,00 €	30 074,00 €
03	ENDUIT & JOINTS	28 490,00 €	Statuer sur la variante 1 qui est assez coûteuse Ne pas retenir la variante 2 trop coûteuse		28 490,00 €
04	PLATRERIE-ISOLATION-MENUISERIE INTERIEURE	109 046,75 €	Ne pas retenir les variantes trop coûteuses		109 046,75 €
05	ÉLECTRICITÉ	41 380,00 €	A discuter / possibilité de mutualiser avec les différents bâtiments environnants 6 000 € solaire thermique		41 380,00 €
06	PLOMBERIE SANITAIRE / SOLAIRE	24 855,00 €			24 855,00 €
07	CHAUFFAGE - VENTILATION	50 386,00 €	Variante peu coûteuse et utile	4 198,00 €	54 584,00 €

ANNEXES

lot	Désignation	montant HT de base	Proposition de la commission		Nouveau montant avec variantes/options
			désignation	Montant HT	
08	ÉCOLE SALLE DE REPOS (ERP école) PRÉAU AMENAGEMENTS EXTERIEURS	167 832,88 €			167 832,88 €
09	PEINTURE - FAIENCE	30 298,40 €			30 298,40 €
10	REVETEMENT SOL DUR	18 037,96 €			18 037,96 €
11	AMENAGEMENTS EXTERIEURS HABITAT	38 897,00 €			38 897,00 €
12	MOBILIER - ELECTROMENAGER	19 513,40 €			19 513,40 €
TOTAL		604 986,19 €		17 088,00 €	622 074,19 €

ANNEXES

ETAT des EMPLOIS et de l'EFFECTIF de la commune de St-Denis de Gastines au 12 juillet 2022

EMPLOIS					EFFECTIFS			
Libellé fonction ou poste ou emploi	Travail hebdo	Filière	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste	Grade de l'agent qui occupe le poste	Son statut*	Sa position	Quotité de temps de travail
Secrétaire général	35	adm	A	cadres d'emplois des attachés territoriaux	Attaché territorial	non tit art 3-3 2°	activité	100%
Chargé de projet Tiers-Lieu	35	adm	A	cadres d'emplois des attachés territoriaux	Attaché territorial	contrat de projet	activité	100%
Accueil-population	35	adm	C	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint admin ppal de 1 ^{ère} cl.	tit	activité	100%
Comptabilité secrétariat	35	adm	C	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif	stagiaire	activité	100%
Coordonnateur services techniques	35	tech	C	Cadre d'emplois des agents de maîtrise	Agent de maîtrise ppal	tit	activité	100%
Agent technique polyvalent	35	tech	C	Cadre d'emplois des agents de maîtrise	Agent de maîtrise ppal	tit	dispo du 1/01 au 30/06/22	100%
Agent technique polyvalent	35	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique ppal 1 ^{ère} cl.	tit	activité	100%
Agent technique polyvalent	35	tech	C	Cadre d'emplois des agents de maîtrise	Agent de maîtrise	tit	activité	100%
Agent technique polyvalent	35	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique ppal de 1^{ère} cl.	tit	activité	100%
Agent technique polyvalent	35	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique	tit	activité	100%

ANNEXES

Agent d'entretien - hygiène & périscolaire	30	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques	Recrutement dans les cadres d'emplois des adjoints techniques, des agents de maîtrise et des adjoints d'animation	non tit		85%
Agent postal communal	35	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	tit	activité	25%
Cuisinier	35	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique ppal de 1 ^{ère} cl.	tit	activité	100%
Aide-cuisinier	35	tech	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	tit	stagiaire	100%
Coordonnateur pôle enfance-jeunesse	35	anim	B	Cadre d'emploi des animateurs	Animateur territorial ppal de 1 ^{ère} classe	tit	activité	100%
Chargé d'animation Tiers-Lieu	35	anim adm	B A	Cadre d'emploi des animateurs Cadre d'emploi des attachés territoriaux	Animateur territorial	contrat de projet		100%
ATSEM	35	anim	C	Cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'anim ppal de 1 ^{ère} cl.	tit	activité	100%
Animateur centre de loisirs	35	anim	C	Cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'anim ppal de 2 ^{ème} cl.	tit	activité	100%
Animateur centre de loisirs	35	anim	C	Cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	tit	dispo du 1/09/21 au 31/08/22	100%
Bibliothécaire	35	cult	C	Cadre d'emploi des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine ppal 1 ^{ère} cl	tit	activité	100%
Total ETPT								17,85